

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 07 Janvier 2020.

Date de convocation : 23/12/2019

Date d'affichage : 23/12/2019

Nombre de conseillers : 11

VOTE	
Présents	: 11
Procurations	: 0
Nombre de votant	: 11
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

L'an deux mil vingt le Mardi 07 Janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Sylvie GEGU, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : NÉANT

Était absent non excusé : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur BAHIER Tiphaine a été élu secrétaire de séance.

Centre de loisirs annule et remplace la délibération 2019-136

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide les nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2020.

	Quotient familiale	Quotient familiale
	<1000€	>1000€
Journée	4€	5€
Demi-journée	2€	3€
Mercredi après-midi	2€	3€
Repas	3.46€	3.48€

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 20 janvier 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline.

